



Jour férié le 11/11/2011

Par **slvcv**, le 10/11/2011 à 09:23

Bonjour,

notre jugement qui prévoit que le père a le DVH du vendredi sortie des classes au dimanche soir, sans aucune mention pour les jours fériés éventuels accolés au week-end.

Le père est-il dans son droit en voulant prendre les enfants le jeudi soir le 10 novembre pour un week-end prolongé ?

La mère a-t-elle le droit de refuser ?

Faut-il resaisir le JAF pour rajouter ce point en cas de désaccord entre les parents ?

Merci.

Par **Karl777**, le 11/11/2011 à 18:18

Si rien n'est précisé concernant les jours fériés précédant ou suivant les fins de semaine, le DVH commence le vendredi soir, conformément au jugement.

Par **Domil**, le 11/11/2011 à 19:14

[citation]Faut-il resaisir le JAF pour rajouter ce point en cas de désaccord entre les parents ?
[/citation] oui